

## Informations de base

CNS - Procédure de consultation  
Règlement

[2008/0138\(CNS\)](#)

Procédure terminée

Régions ultrapériphériques: gestion des flottes de pêche

Modification Règlement (EC) No 639/2004 [2003/0062\(CNS\)](#)

Sujet

3.15.03 Flottes de pêche, sécurité des navires de pêche

3.15.07 Contrôle et réglementation des pêches, des bateaux, des zones de pêche

4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer